

SORTIE DU SEDIF

La campagne en faveur d'une régie publique dans 9 communes du Val-de-Marne n'a pas mobilisé

La votation citoyenne organisée dans les 9 communes qui souhaitent gérer elles-mêmes leur eau potable n'aura pas eu l'impact escompté par les opposants au SEDIF. Sur les 325 000 habitants des communes d'Arcueil, Chevilly-Larue, Fresnes, Vitry-sur-Seine, Orly, Gentilly, Cachan, Ivry-sur-Seine et Le Kremlin-Bicêtre, seulement 15 080 (selon le comptage des organisateurs) ont pris la peine de donner leur avis. Une fois encore, les usagers ne se sont pas mobilisés pour un passage hasardeux en régie.

La très faible mobilisation à cette consultation (4,62 % seulement de la population concernée) est significative. **Les usagers du service public de l'eau ont compris que la question de la gestion de l'eau du robinet, essentielle mais complexe, ne peut pas être traitée sous un angle ouvertement et uniquement politique.**

« Cette votation est une supercherie destinée à servir des fins politiques. On trompe les usagers : elle n'aura aucun impact sur les choix qui seront faits par les 9 communes avec lesquelles nous menons actuellement des négociations de sortie du SEDIF apaisées », **a commenté André Santini, président du SEDIF.**

En 2020, les 9 communes du territoire de Grand-Orly Seine Bièvre s'étaient prononcées pour une sortie du SEDIF et de son système de gestion mutualisé et solidaire, afin d'instaurer une régie publique de l'eau potable à l'échelle de leur localité. Et ce après plus de cinq ans de tractations et deux conventions.

La lenteur des décisions destinées à leur mise en place montre clairement que ces choix idéologiques sont difficiles à mettre en œuvre.

La production d'une eau de parfaite qualité et l'acheminement depuis les usines par des canalisations sécurisées ne peuvent pas être laissées au hasard (plus de 400 000 analyses qualité sont réalisées par an !).

Distribuer de l'eau potable à tous les habitants requiert **de l'investissement, de la recherche, de l'entretien, du contrôle et de l'expérience.** →



→ Autant de points qui ne peuvent pas être gérés sans expertise et sans agents spécialisés, et surtout sans capacité de production.

Conscients qu'ils avaient été les otages de partis pris dogmatiques, les élus des 9 communes concernées devront maintenant acter qu'ils continueront d'acheter, en très grande partie, leur eau au SEDIF pour assurer une continuité de service public.

Cette modalité contractuelle aura sans aucun doute un impact négatif sur la facture des habitants car les effets de volume et de solidarité entre les 151 communes du SEDIF ne pourront plus agir sur les prix.

La complexité de la situation, les usagers l'ont bien comprise. C'est ce que démontre la très faible portée et mobilisation de cette votation citoyenne. |

QUI SOMMES-NOUS ?

Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France assure la desserte en eau potable de plus de 4 millions de Franciliens, ce qui en fait **le plus grand service public d'eau potable en France** et l'un des tout premiers en Europe. Ses trois usines principales, situées sur la Seine, la Marne et l'Oise, produisent chaque jour plus de 750 000 mètres cubes d'eau potable d'excellente qualité, et figurent parmi les plus performantes du monde. Son réseau de distribution couvre plus de 8 700 kilomètres, soit la distance Paris-Séoul. Le SEDIF est présidé par André Santini, ancien ministre, vice-président de la Métropole du Grand Paris et maire d'Issy-les-Moulineaux.

www.sedif.com



CONTACT PRESSE

Guillaume de STORDEUR
01 53 45 42 13
g.destordeur@sedif.com



@SyndicatEauxIDF